

# L'UNIVERS DES OVNIS

## OVNI ULTRA LUMINEUX À RACINE

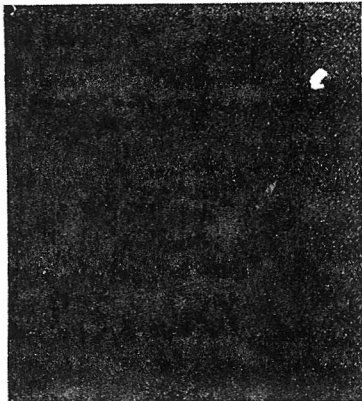
Il n'y a pas trente façons pour authentifier un cliché. Le responsable de cette photographie publiée ici est lui-même enquêteur privé en Ufologie. Cette photo constitue un élément non négligeable dans l'étude du problème OVNI. Mais voyons dans quelles circonstances le photographe Gilles Veilleux a réalisé ce cliché...

C'était le 26 septembre 1981. Moi (G. Veilleux) et mes amis, soit Vincent Labedan, Jocelyne Favreau, Marc Saumier et Antoine Valcourt, discussions de choses et d'autres dans la cuisinette. Il était environ une heure du matin et mes invités s'apprétaient à me quitter lorsque soudain, une puissante lumière apparue dans la vallée. L'ovni survolait la région en ligne droite de l'Ouest vers l'Est à vitesse réduite. Il semblait métallique et de forme discoïdale de couleur sombre. Il était silencieux et la lumière semblait sortir par des hublots.

Il donnait l'impression de prendre tout son temps alors je m'empressai d'empoigner mon appareil photo 35 mm puis j'installai mon téléobjectif de 300 mm afin d'accentuer les détails. J'ai réalisé une demi-douzaine de clichés, mais, sur l'ensemble, une seule était bonne et je vous donne une copie pour étude.

La Corporation C.C.U.Q. s'est donc chargée de faire tirer une analyse sommaire du négatif afin de vérifier s'il se pourrait qu'il y est eu manipulation du négatif en laboratoire de développement. La réponse fut négative.

Un autre point maintenant me fait admettre l'authenticité du cliché est que l'ovni n'est pas centré sur la photo. Contrairement au trucage flagrant, ce cliché a été réalisé de nuit et l'ovni est uniquement lumineux.



Ceux ou celles qui ont jadis réalisé des montages photographiques, ont toujours présenté un ovni métallique en pleine jour, ce qui offre beaucoup plus de chance à un spécialiste d'identifier l'objet ainsi fixé sur pellicule.

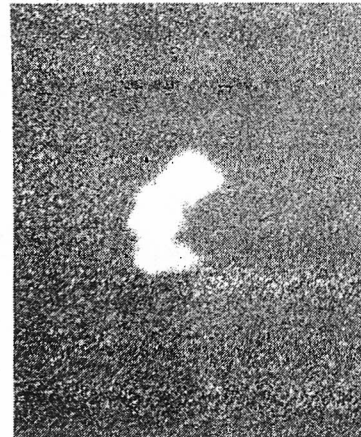
La prise photographique a été réalisée de nuit à un trentième de seconde sans trépied à l'aide d'un téléobjectif de 300 mm sur film 400 asa. Je suis astronome amateur et photographe une étoile en appliquant la description mentionnée est réalisable (photographier Vénus ou la Lune, par exemple).

Alors, me basant sur le fait que le témoin principal est de

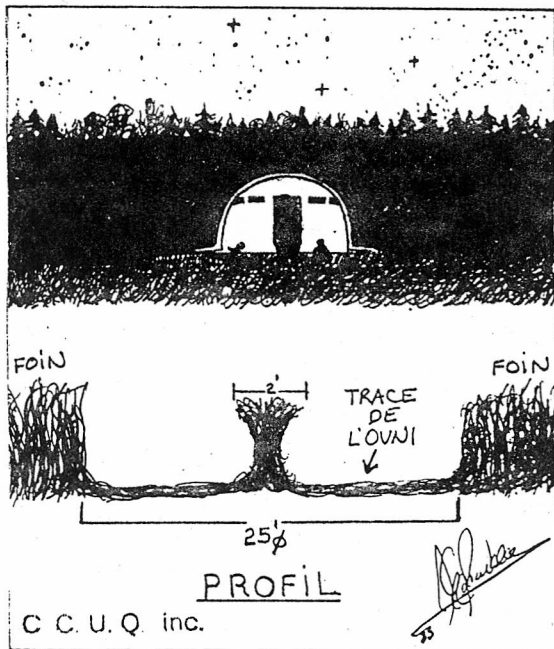
bonne foi, je parle de G. Veilleux, et aussi sur le fait que les quatre autres personnes ont toutes déclaré les mêmes détails sans hésitation, j'affirme que ce cliché est authentique!

Mais cette photographie ne prouve pas obligatoirement que l'ovni est d'origine extra-terrestre! Après tout ce n'est pas écrit dessus! Ce qui prouve, et c'est le but que visait cette chronique, qu'une photographie, aussi belle soit elle, ne constitue pas une preuve formelle que le phénomène des ovnis est d'origine toujours extra-terrestre.

François Bourbeau  
Pour la Corporation C.C.U.Q.



# LE MONDE DES OVNIS



## Il a vu des humanoïdes!

La semaine dernière, je vous ai entretenu surtout sur les circonstances dans lesquelles l'observation de monsieur Joly s'est déroulée; cette semaine, je vous communique les détails touchant, cette fois, les événements du lendemain...

Après cette nuit mouvementée, monsieur Joly se rendit sur le lieu où, la veille, la soucoupe volante avait été observée. Accompagné de ses deux fils qui, à l'époque, n'avaient que 7 et 9 ans, il découvrit ce que les ufologues appellent dans le milieu un nid de soucoupe. Effectivement, ce fut ce qui, pour notre témoin, confirma la réalité «physique» de son observation: une trace ou évidence physique de 25 pieds de diamètre, bien visible. Le foin fou d'une hauteur de 3 trois pieds était aplati en spirale et un cône de foin de deux pieds de diamètre était bien visible, aussi, au centre de la trace. Je désire rappeler au lecteur, ici, qu'une trace semblable était visible lors du cas de Marieville. Nous vous en avions parlé au tout début de la présente série.

Pour ajouter du piquant à cette aventure, le fils aîné de la famille Joly découvrit un morceau de métal très brillant. De plus, aucun morceau métallique semblable n'a été découvert dans ce champ. Il est de forme grossièrement sphérique et assez lourd. Sa dureté est telle qu'aucune scie ne réussit, du premier coup, à le couper en deux. Nous avons donc demandé au témoin de nous donner quelques échantillons de ce morceau pour fin d'analyse. C'est l'Université Laval, qui l'analysa, et le résultat de l'expertise laisse transparaître trois possibilités sur la nature «possible» du morceau mé-

tallique: a) produit manufacturé b) scorie naturel c) météorite. De plus, le morceau a été observé sous rayon-X, ce qui a permis d'établir qu'il est composé à environ 72% de silicium et 27% de fer, le reste étant quelques autres éléments.

Il n'était ni radioactif, ni magnétique. Cette étude est toujours entre les mains des chercheurs, intéressés par la question OVNI, de l'Université Laval. L'aventure qu'a vécue monsieur Joly confirme tout de même un fait assez étrange, que j'ai remarqué dans mes travaux: le témoin arrive toujours face à un OVNI du bon côté. Toutes les caractéristiques qu'offre, au niveau esthétique, un OVNI, sont toujours placées de telle sorte que le témoin arrive toujours en pleine face de ces éléments. Par exemple, les hublots, la porte, les êtres, etc. se manifestent bien à sa vue à lui!

Dans tous les cas, la même anecdote se répète invariablement. Ceci confirme l'hypothèse selon laquelle le phénomène OVNI présente une forme très évidente de manipulation de l'inconscient collectif. Maintenant dans quel but? C'est précisément ce à quoi je consacre le plus de temps. En passant, un concours très intéressant s'en vient pour les lecteurs et lectrices de l'Univers des OVNIS. Suivez bien la chronique, vous pourriez peut-être devenir gagnant! Bonne chance!